

COMPTE RENDU DE LA REUNION

du 9 mars 2012

L'an deux mil douze, le 9 mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, COULON Hervé, GAUTIER Maryline, BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri, VIAUD Cédric, DORNER Yoann, CHAPOUX Catherine.

Excusés : BODINEAU Romuald (procuration TRAMIER Claire), DESROQUES Fabienne (procuration SAPHORE Ghislaine).

Absente : DOUAUD-RICORDEL Alice.

Monsieur LE TOUCHE Henri a été élu secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 février 2012.**

Le compte-rendu est approuvé à la majorité (4 abstentions) des personnes présentes, après modification de la date du départ en retraite de Guylaine BARRETEAU.

VALIDATION DE LA CARTOGRAPHIE DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES ET DES COURS D'EAU DE LA COMMUNE DE LAVAU-SUR-LOIRE
--

RAPPEL

- Par délibération du Conseil Communautaire du 02 juillet 2009 et par arrêté préfectoral du 14 décembre 2009, la Communauté de communes est compétente en matière d'inventaire des zones humides et des cours d'eau.
- Par délibération du Conseil Communautaire du 14 octobre 2010, la Communauté de communes est compétente en matière d'Eau et milieux Aquatiques, avec un intérêt communautaire limité à :
 - La participation à l'élaboration, à la révision et au suivi des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ;
 - Une animation et une coordination visant à assurer :
 - § La réalisation et la cohérence des actions des maîtres d'ouvrages locaux sur les 3 bassins versants du territoire de la Communauté de communes, au regard des enjeux liés à la gestion de l'eau,
 - § La recherche de financements pour les actions des maîtres d'ouvrages locaux,

- § La réalisation d'études et d'activités d'observation, de gestion et de surveillance, d'intérêt général et collectif, visant à sauvegarder les espaces humides propices à la biodiversité, à la qualité de l'eau et à sa libre circulation,
- § La réalisation d'études relatives à la gestion des flux (inondations),
- § L'organisation d'actions d'information et de pédagogie, portant notamment sur le mode d'entretien et de gestion des milieux, se rapportant aux objectifs ci-dessus,
- La réalisation des travaux d'intérêt général ou collectif concernant l'entretien, la restauration ou l'aménagement :
 - § Des marais et des cours d'eau des bassins versants du territoire à l'exception des travaux liés au curage des fossés et des ouvrages hydrauliques connexes aux restructurations foncières,
 - § Des ouvrages liés à la circulation de l'eau.
- Par décision du Président n°54-2010, un marché d'études d'inventaire des zones humides et des cours d'eau sur les 8 communes de la Communauté de communes a été passé avec le bureau d'études EF Etudes de Saint Germain sur Ile pour une durée d'un an.

DESCRIPTION DE L'ETUDE

Cette étude répond à une obligation du SAGE Estuaire de la Loire et doit être réalisée avant 2012. Elle a été établit sur la base d'une méthode et d'un cahier des charges validé par le Comité Local de l'Eau (C.L.E.) et suivi par le G.I.P. Loire Estuaire.

Le fondement de cette action passe par la concertation et l'implication d'un maximum d'acteurs locaux. A ce titre des groupes de travail communaux ont été formés dans chaque commune et composé d'au moins un élu, un exploitant agricole, un représentant d'une association environnementale et d'une « mémoire locale ».

DEROULEMENT DE L'ETUDE SUR LA COMMUNE DE LAVAU-SUR-LOIRE

Le groupe de travail communal suivant a accompagné et suivi pas à pas le déroulement de l'étude :

- Elus : Hervé COULON et Cédric VIAUD ;
- Agriculteurs : Jean-Michel ARDEOIS et Pierrick BONNET ;
- Association environnementale : Christian LORINQUER ;
- Représentant de la Communauté de communes : Benoit PICHARD.

Le tableau ci-après résume les différentes étapes de l'étude sur la commune de Lavau-sur-Loire :

Etapes de l'étude	Description	Date ou période	Acteurs
Réunion de lancement	Présentation de l'étude, du planning et de la carte de prospection.	Le 19 janvier 2011	Le groupe de travail communal et le bureau d'études.
Terrain	Travail de prospection de terrain dit « hivernal »	Février – Mars 2011	Le bureau d'études.

Terrain	Travail de prospection de terrain dit « printanier »	Avril – Mai 2011	Le bureau d'études.
Groupe de travail	Première réunion de restitution	14 septembre 2011	Le groupe de travail communal et le bureau d'études.
Groupe de travail – levée des litiges	Levée des litiges sur le terrain.	Le 7 octobre 2011	Le groupe de travail communal et le bureau d'études.
Concertation auprès du public	Affichage de la cartographie en mairie et mise à disposition d'un cahier de « doléances ».	Du 24 octobre 2011 au 19 novembre 2011	Les habitants de La Lavau-sur-Loire.
Groupe de travail	Seconde réunion de restitution - Restitution des points de litige relevés par le public et levé de ceux-ci sur le terrain.	Le 30 novembre 2011	Le groupe de travail communal et le bureau d'études.
Groupe de travail	Validation de la cartographie définitive.	Le 1er février 2012	Le groupe de travail communal et le bureau d'études.
Conseil Municipal	Validation des résultats et de la cartographie par délibération du Conseil Municipal.	Le 9 mars 2012	Le Conseil Municipal de Lavau-sur-Loire.

RESULTATS DE L'ETUDE SUR LA COMMUNE DE LAVAU-SUR-LOIRE

- Les zones humides

Tableau de la typologie du SAGE

Typologie SAGE	Surface des ZH (ha)	% des ZH
Herbacées (prairies humides)	1030,3	96,0%
Lagunages	0,2	0,02%
Palustre (roselière, cariçaie) à végétation submergée	12,4	1,2%
Petits lacs, mares, ...	5,6	0,5%

Peupleraies	0,7	0,1%
Zones humides aménagées diverses	6,3	0,6%
Zones humides boisées	17,7	1,6%
Total	1073,2	100,0%

L'inventaire des zones humides sur la commune de Lavau-sur-Loire fait apparaître 1 073 hectares de zones humides, soit 66 % de la commune (superficie totale : 1 622ha).

- Réseau hydrographique

• Cours d'eau	Linéaire
BD Topo Hydro	136,6 km
Cours d'eau	0,6 km
Réseau primaire	14,8 km
Réseau secondaire	18,1 km
Réseau tertiaire	103 km
Réseau supprimé	9,5 km
Réseau secondaire	0,1 km
Réseau tertiaire	9,3 km
Réseau ajouté	4,4 km
Réseau secondaire	0,4 km
Réseau tertiaire	3,9 km
Total CE	131,4 km
m/ha	81 m/ha

Le réseau hydrographique total est de 131,4 km, soit 81 m/ha sur la commune.

- Les cours d'eau

Cours d'eau	Linéaire
BD Topo Hydro	33,5 km
Cours d'eau	0,6 km
Réseau primaire	14,8 km
Réseau secondaire	18,1 km
CE supprimé	0,1 km
CE ajouté	0,4 km
Cours d'eau	0 km
Réseau secondaire	0,4 km
Total CE	33,8 km
m/ha	20,8 m/ha

L'inventaire des cours d'eau sur la commune de Lavau-sur-Loire fait apparaître 33,8 km de cours d'eau, soit 20,8 m/ha sur la commune.

La présentation complète de l'étude et de la cartographie de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau sur la commune de Lavau-sur-Loire est disponible en annexe de cette délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de valider les résultats et la cartographie de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau réalisé par le bureau d'études EF Etudes et le groupe de travail communal suivant la méthodologie validée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Estuaire de la Loire.

Par ailleurs, le Conseil municipal s'engage à ce que les zones humides inventoriées soient intégrées dans le document d'urbanisme de la commune conformément à la préconisation du SAGE Estuaire de la Loire.

PAVC 2011 – Choix du prestataire

Monsieur Hervé COULON expose au Conseil municipal les résultats de la commission d'appel d'offre concernant le PAVC 2011.

6 entreprises ont répondu. L'analyse des offres a été faite par Monsieur Vincent JARNEAU de la Division du Littoral.

Les travaux concerneront les secteurs de la Durandais et de Pohéton et une partie de la route des Jeannais à partir de la RD90.

Le Conseil municipal ayant examiné la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, et après en avoir délibéré,

- décide, à l'unanimité, de confier la réalisation du P.A.V.C. 2011 à l'Entreprise LANDAIS, entreprise la moins disante, pour un montant de 16 255 €H.T.,
- charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

PAVC 2012 – Demande de subvention

Monsieur Hervé COULON expose les choix de travaux à faire, déterminés lors de la dernière commission voirie qui s'est réunie le 28 janvier dernier, à savoir :

- au Port (entre la maison du port et l'entrée du terrain de foot) : tranche ferme - coût estimatif : 4 395 €H.T.
- au lieu-dit « La Jeune Haie » : tranche ferme - coût estimatif : 5 590 €H.T.
- devant l'entrée de la salle des Prés Salés : tranche ferme - coût estimatif : 6 610 €H.T.
- au lieu-dit « Les Petits Champs » : tranche conditionnelle – coût estimatif : 4 300 €H.T.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- de réaliser ces travaux,
 - de solliciter une subvention auprès du Conseil Général,
- Et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

Prolongation du contrat de travail d'un adjoint administratif

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité d'établir un contrat de travail pour un adjoint administratif du 2 au 8 mars 2012 afin de faire le lien avec la fin du dernier contrat de remplacement au poste de comptable et la création d'un nouveau poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'établir ce nouveau contrat et charge Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires.

Création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps non complet

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le besoin de créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, à temps non complet et à raison de 21h73 hebdomadaire moyenne, et ce, à compter du 09/03/2012, suite à un départ en retraite.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer ce poste et charge Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires.

TRAVAUX DU PREAU – adoption de l'opération et demande de subventions

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'adoption et la mise en route de l'opération des travaux du préau pour une transformation en salle municipale pour mise aux normes d'accessibilité.

Le financement se fera sur les fonds propres, associés aux différentes subventions obtenues.

Les demandes de subventions seront effectuées vers organismes suivants :

- la Préfecture par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2012,
- le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP),
- le Conseil Général de Loire-Atlantique par le Fonds Solidaire de Développement (FSD).

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires.

AMENDES DE POLICE

Le montant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière est réparti vers les communes et groupements de communes du département comptant moins de 10 000 habitants. Il convient à la commune de faire part des opérations susceptibles d'en bénéficier. Celles-ci doivent concourir à « l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de la circulation et de la sécurité routière ». Le dossier est à déposer avant le 27 avril prochain.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le projet et la réalisation de mise en place d'un radar pédagogique simple, monochrome classique avec batterie, avec système de recueil de données.

INVESTISSEMENTS EN 2012

Reste à réaliser :

- cimetière : en cours de relevage de 10 tombes,
- PAVC 2011 et 2012,
- Terrain de foot :
 - barrière à l'entrée : pose prévue semaine 11,
 - aubette foot sur banc de touche,
- Aménagement du bourg :
 - achat de terrains pour accès à une salle de sports : diagnostic communautaire pour enjeux et besoins, rencontre de Mr COSTARD,
- Salle du Syl : balcon extérieur sous un mois, portail à installer,
- Atelier municipal : aménagement intérieur,
- Trou Bleu : barrières récemment posées (x5) reste cailloux à apporter,
- Aménagement du préau en salle municipale,
- Ecole maternelle : suite à donner à l'étude du CAUE,
- Outillage
- Achat licence IV,
- Signalisation Lacroix,
- SYDELA : travaux de sécurisation réseau éclairage,
- Paratonnerre église
- Skate parc,
- Modification du PLU,
- Etude préalable à l'urbanisation,
- Améliorer la lisibilité touristique du bourg pour amener une clientèle et favoriser les commerces : chemin d'interprétation
- Continuité du fleurissement avec principe de participation des habitants accepté...

Questions diverses :

- ◇ Opération « mets tes bottes... » : faut-il renouveler l'évènement ? les zones à traiter seront définies en avril ou mai. La date du 9 juin est retenue.
- ◇ Départ en retraite de Edith DOUAUD le 30 avril prochain.
- ◇ Renouvellement de conduites d'eau par le SIAEP entre la Heurnière et Launay prévu sur 800m.
- ◇ Changement des conduites d'eau à La Fontaine et Le Légas pendant 6 semaines à partir de la semaine 11.
- ◇ Courrier reçu de l'association « Loire Histoire et traditions » pour confirmation du report de l'évènement « la remontée du Sel ».
- ◇ La « maison de Lavau » sera réinstallée dans la Loire au niveau de Couëron.
- ◇ La reconstitution de l'« affaire Laetitia » au Trou Bleu a été annulée.

Fin à 23h00.